

*Article 31 du Règlement***LES PAIEMENTS DE TRANSFERT**

M. John Solomon (Regina—Lumsden, NPD): Monsieur le Président, le mois dernier, le gouvernement libéral a coupé une tranche supplémentaire de 244 millions de dollars dans les paiements de transfert fédéraux à la Saskatchewan. L'excédent budgétaire de cette province a été éliminé d'un coup de crayon.

La Saskatchewan a été la première province du Canada à produire un budget équilibré sans que les défavorisés en souffrent. Cette dernière mesure libérale fera du tort aux plus démunis.

Le gouvernement libéral s'en prend constamment aux provinces en coupant toujours plus dans les paiements de transfert. Les coupes libérales dans le financement de l'enseignement postsecondaire auront pour effet de limiter aux familles riches l'accès aux études supérieures.

La réduction des paiements de transfert aux provinces fait du tort à l'objectif canadien de partage entre les générations et entre les régions. En forçant les jeunes Canadiens à payer plus cher leurs études postsecondaires, on risque de créer chez eux du ressentiment envers leurs aînés. Nous ne devons pas être surpris si, bientôt, ces jeunes demandent à leur tour aux autres générations, comme aux plus âgés, de subvenir eux-mêmes à leurs besoins sociaux et économiques.

Est-ce là l'idée que le gouvernement libéral se fait du Canada, que de dresser les générations les unes contre les autres?

* * *

LA CONFÉRENCE DES VILLES HIVERNALES

M. Ronald J. Duhamel (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à la ville de Winnipeg qui, en février prochain, accueillera la septième conférence-exposition internationale des villes hivernales.

[Français]

Cette Conférence réunira des maires et des gens d'affaires de plus de soixante différentes villes et vingt-six différents pays pour partager leurs connaissances et leurs idées sur le fait d'être habitants de villes hivernales.

[Traduction]

En étant les hôtes de Villes hivernales 96, ceux d'entre nous qui vivent et travaillent à Winnipeg auront l'occasion de montrer au reste du Canada, et au reste du monde, que nous sommes immensément fiers de notre ville et ravis de la partager.

Villes hivernales 96 est également une occasion unique pour les gens d'affaires canadiens de faire connaître et de promouvoir leurs talents. À l'heure actuelle, plus de 200 bénévoles s'affairaient pour accueillir des visiteurs en provenance de 60 villes et de 26 pays différents.

[Français]

J'aimerais les remercier pour leur dévouement.

[Traduction]

Je suis certain que Winnipeg saura faire de cette conférence des villes hivernales la plus réussie de toutes.

* * *

[Français]

CP RAIL

M. Roger Pomerleau (Anjou—Rivière-des-Prairies, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre a tenu hier des propos honteux où il prend des libertés dangereuses avec la réalité.

En reliant le départ de CP Rail de Montréal au mouvement souverainiste et en ayant même le culot d'affirmer que celui-ci est intolérant à l'endroit des minorités culturelles du Québec, le premier ministre répond à côté de la question et jette de l'huile sur le feu.

Si le premier ministre écoutait Radio-Canada un peu plus, il aurait su que M. Ritchie, le président de CP Rail, a nié tout lien entre le déménagement du siège social et la marche du Québec vers sa souveraineté. M. Ritchie a simplement rappelé que 80 p. 100 de ses activités étaient dans l'Ouest, et cela, c'est le résultat des politiques fédérales.

Au lieu de chercher à attiser les différences entre les groupes composant la société québécoise, le premier ministre devrait travailler à les rapprocher. Ça aussi, ça fait partie des vrais problèmes dont devrait s'occuper le premier ministre.

* * *

[Traduction]

L'HÉMOPHILIE

Mme Jean Augustine (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, le mois de novembre a été déclaré mois de l'hémophilie. Près de 2 400 Canadiens souffrent d'hémophilie, maladie congénitale caractérisée par l'incapacité du sang à se coaguler.

La Société canadienne de l'hémophilie a pour but d'offrir de l'information et des services de soutien aux personnes atteintes d'hémophilie et d'autres troubles sanguins connexes.

La Société canadienne d'hémophilie a reçu récemment une subvention de 125 000 \$ de Santé Canada pour l'aider à recruter davantage de bénévoles. Cette somme s'ajoute aux 450 000 \$ et plus qu'elle a reçus dans le cadre de la Stratégie nationale sur le sida pour ses activités d'information sur le sida et de prévention contre cette maladie.

Aujourd'hui, joignons nos voix pour féliciter la Société canadienne de l'hémophilie de son remarquable travail. Nous lui offrons tous nos vœux de succès à l'occasion de la campagne qu'elle mène pendant le mois de l'hémophilie.